

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire fait des choix judicieux pour la réussite des élèves

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 19 janvier 2017 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières a récemment procédé à un changement concernant les heures d’entrée et de sortie. Ce changement s’inscrit en continuité d’un ensemble d’actions qui nous amène à ajuster des pratiques bien ancrées dans la culture de l’organisation.

Toutes ces actions ont été réfléchies en collaboration avec le personnel des établissements d’enseignement et s’appuient sur des recherches éprouvées.

Ces choix sont faits dans le meilleur intérêt des élèves et se veulent un pas de plus dans la bonne direction pour permettre la mise en place de conditions favorables à l’amélioration significative des résultats.

« Nous souhaitons nous donner la possibilité de faire des choix davantage adaptés aux besoins actuels de nos élèves. D’ailleurs, nous avons récemment investi une somme additionnelle de plus de 800 000 \$ dans nos établissements. En aucun cas, les élèves ne sont pénalisés par nos décisions. Au contraire, celles-ci se basent sur des principes de saine gestion », déclare la présidente, Madame Andrée Bouchard.

Ce nouvel investissement vise l’amélioration des pratiques pédagogiques, le développement des compétences de notre personnel et l’engagement de ressources supplémentaires en service direct à l’élève.

Malgré les compressions des dernières années, la Commission scolaire n’a jamais coupé dans les services aux élèves. D’ailleurs, elle a fermement l’intention de poursuivre ses réinvestissements au cours des prochaines années.

« Nous comprenons très bien que certains changements puissent occasionner quelques inconforts chez ceux et celles qui sont les plus touchés, mais soyez assurés que les élèves et les membres de notre personnel sont toujours au cœur de nos préoccupations », conclut madame Bouchard.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières accueille plus de 20 000 élèves jeunes et adultes qui fréquentent 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est un acteur incontournable du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le csdhr.qc.ca.

Source :

Julie Brassard

Conseillère en communication

Service du secrétariat général et des communications

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223 | julie.brassard@csdhr.qc.ca

Pour plus d'information, visitez le csdhr.qc.ca